



Assemblée générale

Distr. générale
5 avril 2004
Français
Original: arabe

Cinquante-huitième session

Point 119 de l'ordre du jour

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Fouad **Rajeh** (Arabie saoudite)

I. Introduction

1. Les recommandations adressées précédemment à l'Assemblée générale par la Cinquième Commission au titre du point 119 de l'ordre du jour figurent dans les rapports de la Commission publiés sous la cote A/58/571 et A/58/571/Add.1.
2. La Cinquième Commission a repris son examen de ce point de l'ordre du jour à ses 31^e à 33^e et 39^e séances, les 10, 15 et 16 mars et 2 avril 2004. Les déclarations et observations faites au cours de l'examen de la question par la Commission sont consignées dans les comptes rendus analytiques pertinents (A/C.5/58/SR.31 à 33 et 39).
3. Pour la reprise de son examen de la question, la Commission était saisie des documents ci-après :
 - a) Rapport du Secrétaire général sur les services communs des organismes des Nations Unies à Genève (A/58/439) ;
 - b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur le renforcement de la fonction d'investigation de l'Organisation des Nations Unies (A/58/708) ;
 - c) Rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne relatives au Service de la gestion des placements de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (A/58/725).



II. Examen du projet de décision A/C.5/58/L.66

4. À la 39e séance, le 2 avril, le Président a présenté un projet de décision intitulé « Questions dont l'examen est reporté » (A/C.5/58/L.66).
5. Les représentants du Nigéria, de l'Afrique du Sud et de l'Égypte ont fait une déclaration.
6. À la même séance, la Commission a adopté sans le mettre aux voix le projet de décision A/C.5/58/L.66 (voir ci-après, par. 7).

III. Recommandation de la Cinquième Commission

7. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

Questions dont l'examen est reporté

L'Assemblée générale décide de reporter à sa cinquante-neuvième session l'examen des points de l'ordre du jour et des documents correspondants ci-après :

Point 119

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

- a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur le renforcement de la fonction d'investigation de l'Organisation des Nations Unies¹;
- b) Rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne relatives au Service de la gestion des placements de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies²;
- c) Rapport du Secrétaire général sur les services communs des organismes des Nations Unies à Genève³;

Point 127

Gestion des ressources humaines

- d) Rapport du Secrétaire général sur la composition du Secrétariat⁴;
- e) Rapport du Secrétaire général sur la liste du personnel du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies⁵;
- f) Rapport du Secrétaire général sur la modification du Règlement du personnel⁶;
- g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'existence éventuelle de cas de discrimination fondée sur la nationalité, la race, le sexe, la religion ou la langue lors du recrutement, des promotions ou des affectations⁷;
- h) Note du Secrétaire général transmettant les observations du Corps commun d'inspection relatives au rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'existence éventuelle de cas de discrimination fondée sur la nationalité, la race,

¹ A/58/708.

² A/58/725.

³ A/58/439.

⁴ A/58/666.

⁵ A/C.5/58/L.13.

⁶ A/58/283.

⁷ A/56/956.

le sexe, la religion ou la langue lors du recrutement, des promotions et des affectations⁸;

Point 130

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne

i) Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003⁹;

j) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit du fonctionnement du Comité du Siège pour les marchés¹⁰;

k) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen de la structure et du fonctionnement des centres d'information des Nations Unies¹¹.

⁸ A/56/956/Add.1.

⁹ A/58/364.

¹⁰ A/58/294.

¹¹ A/57/747 et Corr.1.